



PARA GROUPE JEAN BART

Association loi 1901 pour la pratique et le développement du Parachutisme sur le littoral

FICHE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

CP+Ville :

Email : Tel :

Taille : Poids : (90 kg maxi)

Je souhaite effectuer mon saut en :

tandem, init PAC, init OA

Date (*) : ___/___/20___ 9h 11h 14h 16h 18h

Lieu : Dunkerque-Les Moères, Lens-Bénifontaine

(*) Comme toute activité de plein air, les heures de rendez-vous prises sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions météo du jour et d'autres paramètres d'organisation. Nous vous demandons donc de prévoir 3 à 4 h sur la zone

Tarif du saut : Tandem = **235 €**, init PAC = **325 €**,
init OA = **155 €**

La tarification peut varier à tout moment sur simple décision du comité

Possibilité d'être filmé par un vidéoman en chute libre. Nous faire la demande à l'enregistrement le jour du saut. Un complément de 75€ vous sera demandé par celui-ci, +20€ si photos en plus.

Pour la validation de mon inscription, je règle la somme de 50 € à titre d'acompte par chèque bancaire à l'ordre du PGJB

Nom et Signature

Pour les mineurs, joindre l'autorisation parentale

Correspondance

Para Groupe Jean Bart
Ecole Brosolette, 1er étage
72 Rue Zamenhof,
59240 Dunkerque

Permanence chaque jeudi soir de 19h00 à 20h30
Ecole Brosolette, Rue Zamenhoff à Dunkerque-Rosendael

Organisé par le Para Groupe Jean Bart

Parachute

Aérodrome de
Dunkerque-Les Moères

en Tandem
ou PAC



6 Week-ends / an à Dunkerque-Les Moères
avril, mai, juin, juillet, septembre, octobre
Dates sur notre site www.parachutisme-nord.com

Autres week-ends possibles sur Drop Zone de Lens-Bénifontaine

Renseignements
et
Inscriptions

PYNTHE Olivier Tél . 06 15 02 17 10
ou opynthe@parachutisme-nord.com

BENOIT Delphine Tél . 06 79 45 85 86
ou dbenoit@parachutisme-nord.com

Renseignements
et
Inscriptions

100% Adrénaline, émotions et plaisir

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE DU SAUT EN PARACHUTE
DE TYPE TANDEM (valable 6 mois)

Attention, pour les sauts OA ou PAC, le certificat doit être établi par un médecin agréé FFP pour le Tandem le médecin de famille suffit

Age minimum 15 ans révolus

Je soussigné, Docteur, certifie qu'après avoir pris connaissance des recommandations de ce certificat, j'ai examiné M.....; né(e) le et n'ai pas constaté ce jour de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du saut en parachute de type tandem.

Date
Signature et Cachet

RECOMMANDATIONS AU MEDECIN EXAMINATEUR

Le patient que vous examinez veut effectuer un saut de type tandem. Si l'aspect technique de ce saut est totalement pris en charge par le moniteur tandem, votre patient n'en sera pas moins soumis à diverses contraintes :

- L'altitude Il va séjourner de 20 à 40 minutes à une altitude pouvant aller jusqu'à 4000 mètres ou plus. Son système cardio-respiratoire lui permet-il d'affronter l'hypoxie et le froid ?
- La chute Il va passer très rapidement de cette altitude au sol. Son système ORL lui permet-il de supporter cette source de baro-traumatisme ?
- L'ouverture et L'atterrissage Son squelette est-il suffisamment sain pour lui permettre de supporter ces contraintes ?
- Un stress psychologique important

En cas de doute, contractez le Médecin Fédéral de votre région :

Nord-Est	Dr GROSSE	03 83 28 81 75	Sud Est	Dr VEDEL	04 90 88 05 83
Nord-Ouest	Dr SUTEAU	02 40 25 67 83		Dr FOURNIER	04 92 53 74 89
Ile de France	Dr CABANES	01 39 16 06 10		Dr ROSATI	04 77 61 99 88
Sud-Ouest	Dr TOLLEMER	05 61 42 79 78		Dr SOUVESTRE	04 91 48 74 33
				Dr MASSIERE	05 58 78 10 75

QU'EST-CE QUE LE SAUT TANDEM ?

Apparu d'abord aux Etats-Unis, le saut « Tandem » est pratiqué en France depuis environ 15 ans. Un matériel performant, ainsi que des instructeurs choisis parmi les parachutistes les plus confirmés et formés spécialement nous permettent de proposer cette méthode au public dans des conditions de sécurité optimales.

Son but est de permettre à chacun de découvrir les plaisirs du parachutisme et de la chute libre, sans devoir consacrer de temps à une formation ou à la progression.

Il s'agit d'un saut en parachute biplace que l'on peut apparenter au « baptême de l'air » de l'aviation. En effet, la part active que prend le passager dans le déroulement du saut ne peut, en aucun cas, influencer sur la sécurité. Le « pilote » reste « le seul maître à bord ».

LES FORMALITES ?

Une simple visite médicale chez votre médecin traitant suffit (voir certificat ci joint daté de moins de 3 mois). Pour les jeunes à partir de 15 ans, une autorisation parentale est bien sûr nécessaire.

Évitez les vêtements trop ajustés, trop neufs. Il faut que vous soyez libre de vos mouvements pour vivre toutes les sensations de la chute libre. La tenue jeans/jogging-tennis est la mieux adaptée. Nous vous fournirons le casque et les lunettes de sauts.

Bien que ne posant pas de problème particulier, pour votre confort si vous avez le choix, préférez plutôt les lentilles de contact aux lunettes...

A VOTRE ARRIVEE...

Lors de votre arrivée sur le terrain, après avoir effectué les formalités administratives, vous serez pris en charge par un pilote tandem. Pendant une vingt minutes environ, celui-ci vous expliquera en détail le déroulement du saut. Il réglerà le harnais à votre taille et répètera avec vous la sortie d'avion. De cette manière, vous serez en mesure d'apprécier pleinement chaque instant de votre vol.

Puis vous embarquerez avec lui à bord de l'avion pour effectuer un saut en chute libre entre 4000m et 3500 mètres selon autorisation de vol. Le pilote tandem ouvrira à 1500 mètres. Ce sera alors la descente sous voile, d'une durée d'environ 5 minutes, et l'atterrissage en douceur.